Cinquante troisième année. - N ° 213 A Lundi 4 et mardi 5 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 466

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

437 579 113 RCS Romans.
TEXTISS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 300000.00 EUR.
Adresse : ZA de l'Etang, 26780 Châteauneuf-du-Rhône.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : TEXTISS, Société par actions simplifiée, au capital de 300.000 €, Siège social : ZA de l'Etang 26780 CHATEAUNEUF DU RHONE, Immatriculée sous le numéro 437 579 113 RCS ROMANS ; LOGITEX Société à responsabilité limitée, au capital de 15.000 €, siège social : ZA de l'Etang, 26780 CHATEAUNEUF DU RHONE, Immatriculée sous le numéro 799 175 724 RCS ROMANS. Avis de projet de fusion par voie d'absorption de la société LOGITEX (absorbée) par la société TEXTISS (absorbante). Evaluation de l'actif et du passif de la société LOGITEX dont la transmission à la société TEXTISS est prévue : Montant de l'actif 358.050 euros, Montant du passif 341.550 euros. Augmentation de capital de la société TEXTISS, société absorbante : La société TEXTISS, société absorbante détenant la totalité des parts de la société LOGITEX, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunéré par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Il ressortira de l'opération un boni de fusion d'un montant de 0 €. Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 23 octobre 2019 a été déposé, au nom des deux sociétés, le 30 octobre 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans. Pour avis, Le représentant légal..